Le petit Guide des LABELS

SURAVENIR
Groupe Crédit Mutuel ARKEA

Label FINANSOL

Créé en 1997, il révèle le ***caractère solidaire de l'investissement labellisé*** *(accès à l'emploi et au logement, soutien à l'entrepreneuriat dans les pays en développement...).*

Les membres de son comité d'attribution sont issus des secteurs associatif, financier et universitaire, de l'investissement à impact et de l'entrepreneuriat social.

Label ISR*

**Investissement Socialement Responsable*

*Créé en 2016, il atteste notamment que le fonds dispose d'une **méthode d'analyse rigoureuse incluant des critères ESG** (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), ce qui lui permet d'évaluer les bénéfices extra-financiers de ses investissements.*

*Depuis le 1er janvier 2025, les fonds doivent respecter le label V3 et prendre en compte les **enjeux climatiques de manière renforcée.***

Le Ministère de l'économie et des finances en est propriétaire, tandis que l'audit des fonds est assuré par trois organismes : Afnor Certification, EYFrance et Deloitte.

labelRelance

Label RELANCE

Permet d'identifier les organismes de placement collectifs *(OPC) apportant une réponse aux besoins de financement des entreprises françaises, cotés ou non, et ainsi de mobiliser l'épargne pour la relance.*

L'objectif est d'orienter l'épargne des épargnants et des investisseurs professionnels vers ces placements qui répondent aux ***besoins de financements de l'économie française*** *consécutifs de la crise sanitaire.*

GREENFIN LABEL
FRANCE FINANCE VERTE

Label GREENFIN

*Créé en 2015, et dédié à la finance verte : **le placement labellisé Greenfin est orienté vers le financement de la transition énergétique et écologique.***

Ce label est soutenu par le Ministère de la transition écologique et solidaire. Les organismes chargés de le délivrer sont Afnor certification, EY France, Novethic et Bureau Veritas.

*Des audits de suivi des fonds labellisés sont menés annuellement, **garantie de la réalité de l'engagement du fonds au jour de l'investissement de l'épargnant.***

LUXFLAG
Supporting Sustainable Finance

Labels LUXFLAG

Les labels LuxFlag sont accordés pour une période de 3 ans et font l'objet d'un contrôle annuel.

*Créé en 2014, le **label LuxFlag ESG** vise à identifier et promouvoir les fonds d'investissement respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).*

*Ce label aide les investisseurs à **reconnaître facilement les produits financiers qui intègrent des pratiques responsables et durables**, favorisant ainsi la transparence et la confiance dans les investissements responsables.*

Labels LUXFLAG

Les labels LuxFlag sont accordés pour une période de 3 ans et font l'objet d'un contrôle annuel.

*Le **Label LuxFlag Impact** certifie les fonds d'investissement ayant un **impact social et environnemental mesurable et positif, en plus d'un rendement financier.***

Ce label vise à identifier les produits financiers qui contribuent de manière concrète à des objectifs sociaux et environnementaux, tels que la lutte contre la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie, ou la promotion du développement durable.

Parmi les sous-labels de la catégorie Impact, on retrouve les labels LuxFlag Climate Finance et LuxFlag Environnement.

LUXFLAG
Supporting Sustainable Finance



Labels LUXFLAG

Les labels LuxFlag sont accordés pour une période de 3 ans et font l'objet d'un contrôle annuel.

*Le **label LuxFlag Transition** vise à identifier et promouvoir les fonds d'investissement contribuant à la t**ransition vers une économie bas carbone et durable**.*

Ce label certifie que les fonds labellisés financent des projets, entreprises ou technologies qui facilitent la transition énergétique, réduisent l'empreinte carbone, ou soutiennent des pratiques durables permettant de répondre aux enjeux climatiques tout en assurant une évolution responsable des secteurs économiques.

Label TOWARDS SUSTAINABILITY

Label belge crée par l'association à but non lucratif de droit «La Centrale de Labellisation» (CLA).

*Le label « Towards Sustainability » combine trois exigences: **la transparence, l'analyse ESG** (environnementale, sociale et gouvernance) sur l'intégralité des portefeuilles et **des exclusions**.*

Le fonds labellisé est contrôlé tous les 3 ans par un organisme vérificateur indépendant (Forum Ethibel, ICHEC Brussels Management School ou Université Anvers).

Label FNG-SIEGEL

Le label FNG est une norme de qualité élaborée par le «Forum pour l'investissement durable».

Il garantit aux investisseurs qu'une méthodologie de gestion ISR solide a été appliquée, en attribuant aux fonds une note de 0 à 3 étoiles selon une méthode de «notation» élaborée.

Des standards minimums sont attendus en matière de transparence, respect des droits humains et du travail, protection de l'environnement, lutte contre la corruption.